

Christine Riche  
323, rue de Belleville  
75019 Paris  
Mail : christineriche@noos.fr

Madame Anne Hidalgo,  
Maire de Paris  
Place de l'Hôtel de Ville  
75196 Paris cedex 04

Paris, 12 décembre 2017

OBJET : épandages aériens au-dessus de Paris

Madame le Maire,

Depuis de nombreux mois nous observons dans le ciel de Paris un phénomène qui nous inquiète.

Des avions vont et viennent dans le ciel en volant en dessous des avions de ligne. Ils passent, repassent, font demi-tour, se croisent, cela toute la journée parfois même de nuit plusieurs jours par semaine (photos). Ces avions créent des traînées blanches derrière eux sur une très longue distance ce qui est anormal car une traînée de condensation ne persiste pas\* ; on voit d'autres avions passant à la même altitude qui n'ont pas de traînées blanches (photos). D'autre part une traînée de condensation ne se défait pas en dentelles d'un seul côté (photos).

Etroites et denses au début, ces traînées s'élargissent, évoluent en d'étranges formes (voir nos photos) qui ensuite se propagent. Ces lignes qui s'élargissent installent une opacité du ciel visible à l'oeil nu. Avec ces épandages, le ciel qui est bleu à sept heures est devenu laiteux et opaque à midi et le reste la journée entière. Certaines traînées blanches descendent visiblement très près des toitures de Paris (photos). Avec cet écran entre le soleil et eux, les Parisiens et leurs enfants reçoivent moins le soleil ainsi que nos parcs et jardins.

Ces traînées ne sont pas dues à vous mais le fait est qu'elles touchent votre fonction. Vous avez une responsabilité directe au sujet de ce qui peut porter atteinte à la santé de vos administrés. Ces épandages tombent sur Paris, se diffusent et retombent sur vos administrés, même quand ils proviennent de la périphérie.

Etant donné votre responsabilité en tant que maire en matière de Santé-Environnement, notamment *les pollutions de toute nature (alinéa 5 de l'article L2212-2 du Code général des collectivités territoriales)*, nous aimerions vous poser quelques questions qui nous paraissent légitimes au regard de l'absence de communication et d'information sur ce sujet :

Avez-vous été informée de ce phénomène par vos services de surveillance de l'environnement ? Avez-vous observé, enquêté sur ce phénomène ? Avez-vous cherché à savoir quels sont les produits qui sont épanchés si régulièrement au-dessus de Paris et sa périphérie ? Avez-vous cherché à connaître leur spécificité, leur éventuelle toxicité et leur effet potentiellement délétère ? Connaissez-vous la raison de ces épanchages ? Sommes-nous dans une alerte bactériologique au sol qui justifie des épanchages aériens de ce genre ?

Nous joignons une clef usb en appui de notre demande. Elle contient des photos et des vidéos des avions épandeurs dans le ciel de Paris que nous avons réalisées nous-mêmes. Il y en a beaucoup, nous sollicitons votre plus grande considération pour les regarder attentivement.

Dans l'attente d'une réponse exhaustive de votre part, et vous remerciant par avance de la diligente attention que vous voudrez bien porter à cette requête, nous vous prions d'agréer, Madame Anne Hidalgo, Maire de Paris, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Christine Riche et les cosignataires

\* De plus, pour qu'il y ait traînée de condensation derrière un avion il faut que soit réunies trois conditions : + de 70 % d'humidité dans l'air, - de 40 degrés de température , au-moins 8 000 m d'altitude.

P.J. : Article L2212-2 du Code général des collectivités territoriales et Extrait du Guide de Gestion territoriale des risques liés à l'environnement à l'usage des Collectivités territoriales. Clef USB.